

SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES AIRES PROTEGEES

Naissance d'un réseau de gestionnaires

Une assemblée générale constitutive du Réseau des Gestionnaires des Aires Protégées et Sites Touristiques du Togo (RGAPST) a eu lieu, lundi, au cabinet du ministre de l'Environnement et des Ressources forestières. Elle a été organisée par le RGAPST et le gouvernement togolais avec l'appui financier de la Fondation Franz Weber et le Réseau des Grands Sites de France.

L'assemblée générale constitutive du Réseau des Gestionnaires des Aires Protégées et Sites Touristiques du Togo a permis de mettre en place ledit réseau, avec la validation et l'adoption des instruments juridiques ainsi que l'installation officielle des membres de ses organes exécutifs.

Avant les élections, les participants se sont familiarisés avec six thèmes relatifs à la gouvernance collaborative d'une aire protégée ; de la création des forêts communautaires etc.

En effet, dans un monde au climat en évolution, les aires protégées revêtent une importance particulière. Ceci pour con-

Alors, pour faire face

à cette situation, le gouvernement togolais, à travers le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, s'est engagé, depuis 1999, dans un processus de réhabilitation des aires protégées par des programmes multiformes. Un code forestier a été voté en 2008 et

création du réseau permettra d'atteindre les objectifs escomptés.

De son côté, Mme Anne Vourc'h, directrice du Réseau des Grands Sites de France, a félicité les initiateurs de ce projet. Pour elle, le réseau de France est là pour échanger des expériences avec le réseau

A cette occasion, le directeur de cabinet dudit ministre, M. Adjignon Tokora, a salué les efforts que chacun, à son niveau, entreprend pour que le

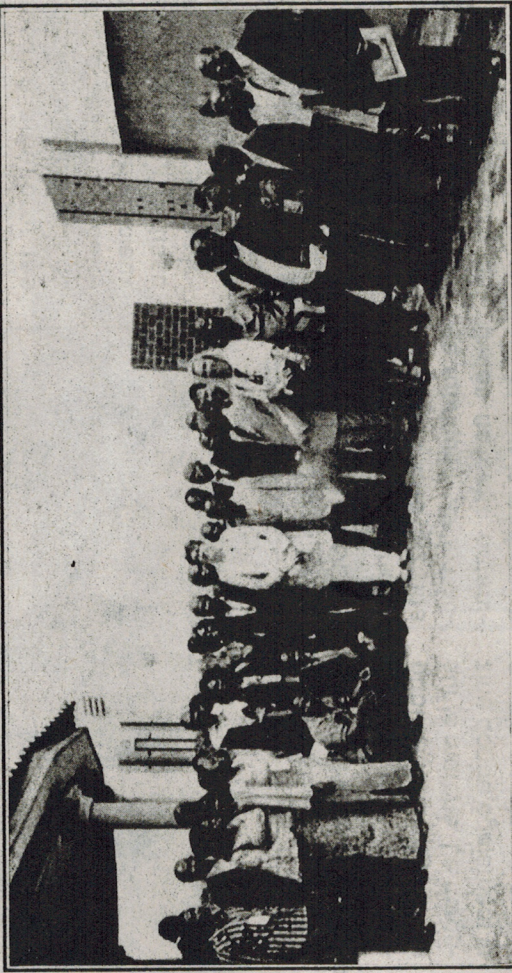


Photo de groupe des congressistes avec les officiels. (Photo TOUVOR)

s'est fixé pour objectif la restauration et la sécurisation d'environ 578 000 hectares (soit 10,21% du territoire national). C'est pourquoi le ministère en charge de l'environnement approuve l'ini-

secteur de l'environnement en général et celui des aires protégées en particulier retrouve sa vitalité et joue ainsi véritablement son rôle de moteur de l'économie nationale. Il reste convaincu que la

togolais en gestation.

La présidente de la Fondation Franz Weber, Mme Vera Weber, a remercié les initiateurs de cette idée et tous les partenaires venus de près et de loin pour leur vo-

lonté de mettre en place ce réseau. Elle a dit que c'est dans un esprit tourné vers l'avenir que la FFW adhère sans condition au concept d'un réseau d'aires protégées au Togo. Dans le même esprit, elle s'inscrit dans la mission d'entretenir et de valoriser continuellement le potentiel faunique, culturel et touristique du Parc National de Fazao-Malfakassa. Ceci, pour impliquer les populations riveraines dans sa gestion pour un développement durable.

Dans son mot de bienvenue, le président du comité d'organisation, M. A. Alassani, a révélé que l'implication effective des communautés à la base dans la requalification et la rationalisation de ces aires, a permis leur adhésion et favorisé l'émergence des ONG et associations ainsi que les groupes d'intérêt organisés autour des Aires Protégées.

Les délégués sont venus des ministères de l'Environnement, de la Communication et du Tourisme.

Louise KUDZU-AKUTSA